

Bon No: 001259845		1ere Gachée: 06:41 (1)		Date: 23/07/2026		BAS2607235164		Zone: TRANSPORT ZOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2):				Véhicule:	
client: 1022		RAMERY TRAVAUX PUBLICS		AGENCE HAINAUT ZI BAS PRE 59590 Raismes		146		TRANSPORT CAN	
chantier: 1022502						13		PATRICK	
85711								CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
06:26				00:00		température: TEMPERATURE : 1		vitesse du vent:	
						validité:		X	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
9		BETON S.A.B.M				XO		consistance(7) Dmax	
						S 1		0/20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM III/A42.5 N CE CP1 NF						0			
appellation commerciale C 16/20 6/20 VRD									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE								NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:				signature:					
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe XO ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN